

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	A4	Cours d'eau non domanial : ruisseau du Morel		Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY cedex
PROTECTION DES BOIS ET FORETS	A8	Forêt domaniale RTM du Morel	Loi du 26/07/1892	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard 73026 CHAMBERY cedex
MONUMENTS HISTORIQUES	AC1	Monument classé : église Saint André de Doucy	Arrêté préfectoral du 30/12/1991	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue - 73000 CHAMBERY
ENERGIE HYDRAULIQUE	I2	Chute hydroélectrique de Randens	Arrêté ministériel du 21/02/1955	EDF SIRA - Direction de Production ingénierie1 place Marie curie - BP 7046974013 ANNECY
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 63 kV Grand Coeur – Les Menuires – Val Thorens	Déclaration d'utilité publique du 16/10/1971	Réseau de Transport d'Électricité Centre de Développement Ingénierie 5, rue des Cuirassiers – TSA 61002 69501 LYON cedex 3
	I4	Ligne 400 kV Albertville - La Coche	Déclaration d'utilité publique du 08/05/1965	
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	PT1	Station hertzienne La Léchère - Doucy : zone de protection	Arrêté ministériel du 27/11/1989	ORANGE – UPR – SE/ETU/MPGD 654, cours du 3 <sup>ème</sup> Millénaire 69792 SAINT PRIEST cedex
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Station hertzienne La Léchère - Doucy : zone secondaire de dégagement	Arrêté ministériel du 27/11/1989	
TÉLÉCOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Réémetteur d'Aigueblanche :- zone secondaire de dégagement		Télédiffusion De France – unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne - 38100 GRENOBLE